

LANN URVAN N°185

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Informations municipales
Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
saint-urbain29@wanadoo.fr
www.saint-urbain.com

Quand mars se déguise en été

Avril prend ses habits fourrés.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 66
Du 22 février 2008

MARS 2008

Les conseillers municipaux se sont réunis pour le dernier conseil municipal de la mandature 2001-2008 sous la présidence du Maire René TREGUER. A l'ordre du jour, le vote du budget prévisionnel 2008 en présence du Trésorier Thierry ROCH.

I Budget Prévisionnel 2008 Commune

Le Maire rappelle que le vote d'un tel budget avant les élections municipales permet d'allouer des crédits permettant à la commune de fonctionner dès l'après élection. Il note qu'il est de la liberté de l'équipe suivante de le modifier. Il expose les grandes lignes de l'état financier de la commune.

La section de Fonctionnement :

Les recettes sont évaluées: **799 527 €**. 38% des recettes proviennent des dotations de l'Etat (+1.1%), 51,7% des impôts et taxes diverses (+4,3% essentiellement dus aux nouvelles habitations).

Les dépenses évaluées à **630 713 €**. 44,8 % représentent les charges de personnels, 26,4 % des charges à caractères générales (électricité, gaz, essence, affranchissement, bulletin, taxes foncières...). 16,4 % sont des charges de gestions courantes comme les indemnités des élus, services incendies, CCAS.

La section fonctionnement 2008 dégagerait un excédent de 168 814 €. Or le capital représentant 169 400 €, l'autofinancement net de 2008 serait tout juste négatif à - 586 €. A noter que les dépenses se trouvent souvent majorées lors du budget supplémentaire. Le maire expose l'envolée des tarifs de participations au structures sociales du canton (Sivuric, SSIAD, CLSH, Halte garderie, RPAM...)

La section Investissement :

Le programme **Bâtiments** voit ses dépenses se monter à 175 921 €. 80 893 € dus pour la part des travaux ~~na~~ encore payés pour Ty Kreis-Ker. 30 900 € pour Trévan, 40 000 € pour une aire de jeux... Les recettes sont de 102 332 € provenant de subventions pour Ty Kreis-Ker, Trévan et les reliures des registres d'état civil. Le besoin de financement est de 73 599 €

Le programme **Ecole** est de 22 357 € dont 5 000 € pour

une étude d'extension de l'école et 5 460 € de mobilier. Le programme **Voirie** : les dépenses s'élèvent à 240 383 € pour des subventions de 11 743 €, c'est un investissement net de 228 640 € (aire déchets verts, enrobé résidence Rurale, route de Kerguélen...).

Les investissements se montent à 324 596 €.

En résumé, les dépenses sont de 96 579 € de déficit reporté de 2007, de 586 € d'autofinancement négatif et 324 596 € de travaux. Les recettes sont réparties essentiellement en 153 130 € d'excédent de fonctionnement de 2007, 17 000 € de TLE, 2 628 € de remboursement de prêt assainissement, 55 949 € de remboursement de TVA.

Le solde investissement 2008 est négatif de 193 054 €.

Si l'ensemble de ces dépenses était réalisé, un prêt de ce montant serait à débloquer.

Budget Eau

Fonctionnement: Les dépenses sont de 88 100 €. Les recettes se montent à 116 051 €, produits des ventes uniquement. —> excédent total de 27 951 €.

Investissement : Les dépenses prévues sont de 71 437 €. Les recettes sont de 0 €. A noter que l'excédent du budget compensent les dépenses. Le Maire explique l'établissement d'une nouvelle taxe dite de « pollution » imputable à l'eau propre et à l'eau sale que la commune doit prélever chez les usagers afin de la reverser aux organismes compétents. Il rappelle que cette hausse du prix de l'eau n'est en rien du fait de la commune.

Budget Assainissement

Fonctionnement: Les dépenses s'élèvent à 43 750 €. Les recettes se montent à 70 500 €. L'excédent est de 26 750 €

Investissement : Les dépenses sont de 153 908 €. Les recettes sont de 22 092 € en subventions. En résumé En tenant compte des opérations financières de ce budget, un déficit de 71 914 € apparaît à combler par un prêt si l'ensemble des travaux prévus est réalisé.

Les différents budgets sont approuvés à l'unanimité.

II - en bref

Personnel communal: le conseil municipal vote à l'unanimité le passage de 32 à 33 heures l'horaire hebdomadaire de Sylviane OMNES, et le passage au grade de rédacteur principal de Muriel TRAPATEAU.

Urbanisme L'extension du lotissement Park Nevez prendra le nom de « Vallée du Steir »

René TREGUER clos la séance en remerciant les conseillers municipaux de leur travail au service de la commune au cours de ces 7 dernières années, et remercie la population de Saint-Urbain pour la confiance exprimée durant ses 19 années de mandats de maire.

Les conseils municipaux sont ouverts au public et les documents sont consultables en mairie, ainsi que les budgets

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 13 janvier est né à Landerneau, **Florian KERGOAT**, domicilié 70 impasse des Châtaigniers.

Le 31 janvier est né à Brest **Mathis LE FAILLER**, domicilié 4 allée de Pen ar Valy.

Le 7 février est né à Brest, **Ethan LE GUEVEL** domicilié 85 allée Roland Doré.

Le 10 février est née à Landerneau, **Madie MORE** domiciliée 7 Park Nevez.

Le 18 février est né à Brest, **Gaël MOIRE** domicilié 6 résidence Rurale.

Décès :

Le 6 janvier est décédée **Agnès QUERE** domiciliée 60 rue de la Forge.

Le 17 février est décédé **Célestin LE LANN** domicilié 45 allée de Bellevue.



PHARMACIES DE GARDE MARS 2008

Mars

Sam 1er jusqu'à 20 h : Moign à Landerneau.
☎ 02 98 85 29 31

Sam 1er après 20 h et dim 2 : Canivet à la Forest-Landerneau ☎ 02 98 20 28 76

Sam 8 jusqu'à 20h : Lacoste à Landerneau
☎ 02 98 85 00 14

Sam 8 après 20 h et dim. 9 : Wesport à Plougastel Daoulas.

Sam 15 et dim 16 : Begot Bouyer à Landerneau
☎ 02 98 85 01 54

Sam 22 jusqu'à 20 h : Bernicot à Landerneau
☎ 02 98 85 15 88

Sam 22 après 20h, dim 23 et lun 24 : Premel Cabic à Landerneau. ☎ 02 98 85 38 24.

De 20 h à 9 h 30 il faut appeler ou se rendre à la gendarmerie avant de se présenter à la pharmacie de garde

En cas d'urgence, appeler le 15

BRUITS

Les engins bruyants ne peuvent être utilisés qu'aux heures suivantes :

De 8 h 30 à 19 h tous les jours ouvrables

De 9 h à 19 h le samedi

De 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.



Petites annonces

- **A louer maisonnette** (53m²) en plein bourg de St Urbain; proximité superette, endroit calme. Salon/cuisine, salle d'eau, 1 chambre et une terrasse. Parking à disposition. Disponible au 8 mars 2008. Loyer 540 € sans charges. Tél : 06 62 15 64 53. Appeler entre 12 h et 14 h ou après 20 h.
- - Cherche **taille de haie ou pelouse** à faire sur Saint-Urbain et ses environs. Paiement par chèque emploi service ☎ 06 60 90 03 52 ou 02 98 25 01 77.
- **Vente de bois de chauffage** en 50 cm, sec de 2 ans et livré. Et **pommes de terre charlotte** en consommation. Tél. : 02 98 25 04 37.

ELECTIONS MUNICIPALES

Le bureau de vote, situé à la mairie est ouvert de 8h à 18h sans interruption. Les électeurs sont amenés à élire 15 conseillers municipaux pour la période 2008-2014. Les candidats peuvent former des listes ou se présenter seuls. Les électeurs ont la possibilité de modifier les listes en rayant ou en ajoutant un ou plusieurs noms. Au premier tour, seuls les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont élus. Au second tour, les candidats ayant obtenu la majorité relative sont élus.

Nombre de sièges à pourvoir : 15

Vote par procuration: s'adresser en personne à la gendarmerie de Daoulas, au moins 2 jours avant le scrutin

SITE INTERNET

*Retrouvez le soir des élections municipales dès la promulgation des résultats, le nom des nouveaux conseillers sur www.saint-urbain.com. Une fenêtre en surimpression doit apparaître. Si vous possédez un bloqueur de fenêtres intempestives pensez à le désactiver uniquement pour notre site ou alors cliquez en bas à gauche sur « **Dernières Informations** »*

DES COMMUNES ET DES ARTS

Sandrine PERON (graveur) ; Elsa ALAYSE (céramiste, plasticienne) et Gérard HERVET (peintre).

Exposit à Ty an Holl - rue de la Forge à Saint-Urbain
du 30 mars au 20 avril 2008



L'exposition est ouverte les samedis de 14h à 18h et les dimanches de 10h à 12h et 14h à 18h30.



MARDI GRAS

Les élèves de primaires et de maternelles ont fêté mardi gras. Leur défilé a été suivi d'une « boom » et d'un goûter offert par l'animation école, avec des gâteaux apportés par les parents d'élèves.

ENFANCE



MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 3 au 7 mars 	Potage de légumes Poisson meunière Gratin popeye Flan caramel Fruit bio	Carottes râpées bio Epaule d'agneau en sauce Lentilles au jus Fromage : Samos Salade de fruits	Potage bio Poulet rôti au cantadou Pommes frites Fromage frais sucré Compote pomme fraise	Pizza Lieu noir frais sauce hollandaise Chou braisé Fromage : Port Salut Fruit
Du 10 au 14 mars 	Céléri rémoulade Sauté de canard au miel Garniture fenouil pommes de terre Yaourt bio	Potage de légumes maison Pâtes bolognaises Fromage : emmental Fruit	Salade asperges tomates concombre Rôti de porc Pommes de terre Fromage : vache qui rit Eclair au chocolat Pain bio	Crêpe aux champignons Filet de poisson à l'anis Haricots verts Fromage : Bonbel Ananas au sirop
Du 17 au 21 mars 	Crème brocolis vache qui rit Blanquette à l'ancienne Carottes bio vichy Fromage frais sucré	Maïs et macédoine en salade Jambon blanc Purée maison Fromage : Babybel Fruit	Salade de pois chiches féta Sauté de bœuf Pommes frites Fromage : P'tit Louis Fruit bio - Chocolat	Betttes et pignons de pin Joue de raie Poêlée de légumes Yaourt bio
Du 25 au 28 mars 	MARDI Crème de carottes Emincés de dinde au jus Semoule bio Fruit Yaourt sucré	MERCREDI Salade d'agrumes Chipolatas Semoule bio Fromage blanc aux fruit rouge	Râpé de légumes anciens Haché de veau Haricots blancs Fromage : camembert Abricot sauce anglaise	Soufflé au fromage Poisson vapeur Ratatouille Yaourt bio aux fruits

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

CHANGEMENT D'HORAIRES
 Tél / Fax : 02.98.25.87.26



Horaires d'ouverture du service au public

★ Du lundi au jeudi (pas d'ouverture le vendredi)

★ Tous les matins de 9h30 à 12h00

Permanences téléphoniques et accueil sans rendez-vous.

★ Tous les après-midis : Accueils sur rendez-vous.

Possibilité d'adapter les heures de RDV en fonction de la disponibilité des personnes (le midi, le soir après 17h30).

Possibilité de me déplacer en mairie pour un RDV si les personnes ont des difficultés de transport.

Responsable du relais : Izabel SOULARD
 3 route de la gare, Daoulas.

LES MESANGES

Rappel des horaires :

Lundi : 8h / 18h30

Mardi : 8h / 18h30

Mercredi : 8h / 18h

Jeudi : 8h / 18h30

Vendredi : 8h / 18h30



La structure accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, soit en halte garderie et de 3 mois à 3 ans en crèche.

★ Pour tous renseignements ☎ : 02 98 07 14 06.

Pour les inscriptions, les rendez-vous sont pris le vendredi matin entre 8h et 12h.

★ Il est nécessaire de rappeler que devant la structure rue Kéréol de nombreux parents et enfants montent et descendent de leur véhicule, et que la vitesse excessive des voitures circulant sur cette route est très dangereuse, et peut même être dramatique.

Merci de respecter les limitations de vitesse

PORTES OUVERTES

Maison familiale de PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Établissement de formation par alternance présente ses filières :

- ★ 4^{ème} et 3^{ème} d'orientation
- ★ BEPA « services aux personnes »
- ★ Bac Professionnel « Services en milieu rural »



Le samedi 8 mars 2007 de 10h à 17h
Le dimanche 9 mars 2007 de 13h30 à 17h
Le mercredi 7 mai 2008 de 13 h 30 à 19 h.

Renseignements ☎ 02 98 61 41 30
E-mail : mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr

Lycée de l'ELORN LANDERNEAU

Présentation des enseignements :

- **Général** : L, ES, S
- **Technologique** : Tertiaire et industriel (filière bois)
- **Professionnel** : Tertiaire, Industriel (filière bois), Carrières Sanitaires et Sociales

Le samedi 15 mars 2008 de 9h30 à 16h30
Renseignements ☎ 02 98 85 12 71
<http://www.lycee-elorn-landerneau.ac-rennes.fr>

COLLEGE-LYCEE ST-SEBASTIEN

4, rue Hervé de Guébriant – BP 30819
29208 LANDERNEAU Cedex
☎ : 02-98-85-12-55 ; Fax : 02-98-85-45-67
Email : collegelycee@st-sebastien.fr
Site : www.st-sebastien.fr

LYCEE SAINT JOSEPH

Route de Pencran - BP 329
29413 LANDERNEAU Cedex
☎ : 02-98-85-02-58 ; Fax : 02-98-21-59-31
Mail : stjo.landerneau.sec@orange.fr
Site : www.lycee-st-joseph.org
Blog : saintjo.over-blog.com

Vendredi 14 mars 2008 de 17 h 00 à 20 h 00
et

Samedi 15 mars 2008 de 09 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00

INSTITUT D'ELLIANT

13 rue Saint Yves - 29370 Elliant.
Tél 02 98 94 18 68
Formation en alternance dans les domaines
mécaniques
et de la conduite des matériels agricoles et
travaux publics.
SAMEDI 8 MARS de 10 h à 17h.

AGROTECH FORMATIONS LESNEVEN

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation 
2nd générale et technologique : biologie, écologie
CAPA, BEPA « service aux personnes et aux entre-
prises »
BAC PRO « service aux personnes et aux entrepri-
ses »
BAC Technologique « Sciences et Technologies de
l'Agronomie et du Vivant »
BTSA IAA Analyse, biotechnologie, produit alimen-
taires
Et formations professionnelles pour adultes.

JOURNEE DECOUVERTE

Vendredi 14 mars 2008 de 17 h à 21 h,
Samedi 15 mars 2008 de 9 h à 17 h.
Renseignements : 02 98 21 23 24
www.agrotech-formations.com

La Maison Familiale de l'Iroise,

route de Ploudalmézeau - **SAINT RENAN**

samedi 8 mars 2008, de 9 h à 17 h
Visite de l'établissement. Statut scolaire et
alternance (le plus souvent 2 semaines en
cours et 2 semaines en entreprise)

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation

BEPA « Services aux Personnes »
dominante Santé Social, dominante Cuisine
Restaurant.

Bac pro « service en milieu rural »

Préparation aux concours

Paramédicaux et sociaux : aide-
soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier,
moniteur éducateur, éducateur spécialisé,
éducateur jeunes enfants et assistant de
service social.

Reçoit les familles sur rendez-vous :

☎ 02.98.84.21.58.

MAISON FAMILIALE

PLABENNEC

(sections horticulture et fleuristerie)

PLOUDANIEL

(sections agriculture et agro-alimentaire)

Les 8 et 9 mars de 9 h à 18 h.

**Présentation des formations initiales de la 4^{ème} au
Bac Pro par alternance**

Des formations Continues :

Tél : 02 98 40 40 73

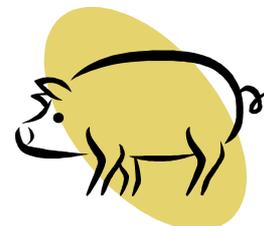
<http://ecole.wanadoo.fr/mfplabennec/>

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATION ECOLE

organise un **COCHON GRILLE**
SAMEDI 5 AVRIL à partir de 19 h
A TY KREIS-KER

SUR PLACE OU A EMPORTER



L'équipe des bénévoles ayant participé au bon déroulement du Jambon à l'Os de la Paroisse à Ty Kreis-Ker le 27 janvier dernier.

VIDE GRENIER

Organisé par le comité d'animation, le vide grenier aura lieu
le **dimanche 20 avril**
à la salle Ty Kreis-Ker.

Renseignements et inscriptions

☎ 02 98 25 02 22

BIBLIOTHEQUE

Voici **quelques nouveautés** à votre disposition à la bibliothèque :

No Country for old men	Cormack McCarthy	La route	Cormack McCarthy
Les filles de Roz-Kelenn	Hervé Jaouen	Amandine	Marie de Palet
Longue marche I II III	Bernard Ollivier	Mille soleils splendides	Khaled Hosseini

... et bien d'autres encore !

Abonnement 2008 : 15 € par famille

Les enfants aussi trouveront de nouveaux livres à lire ou à faire lire.

Election du bureau de l'association livre échange

Présidente : Eliane LE BERRE
Secrétaire : Pascale GOAR
Trésorière : Eliane POULIN

Vice présidente : Eliane CUZON
Secrétaire adjointe : Laurence PEFFIER
Trésorière adjointe : Jeannine LE GALL

Heures de permanence : mardi de 16 h 30 à 18 h ; jeudi de 20 h à 21 h et samedi de 10 h 30 à 12 h.

Heure du conte (les mercredis suivants de 10 h 30 à 11 h 30) : les 5, 12, et 19 mars et les 2, 9 et 30 avril.

VIE ASSOCIATIVE



ESM

La fin de l'année se clôture toujours par un repas pour les dirigeants, les joueurs, les bénévoles, les sponsors, et leurs épouses.

Merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour des soirées réussies.



Pour aider au financement du voyage en Espagne au mois de juin 2008 des moins de 15 (photo ci-contre) de l'ES Mignonne et ASST,

un cochon grillé est organisé



le samedi 22 mars
à la salle Ty Kreis-Ker
à partir de 19 h 30



Venez Nombreux !

INFORMATIONS

VIDE-JARDIN

FOIRE AUX PLANTES

Dimanche 6 avril 2008 10h-17h30

Salle Kerlevenez à IRVILLAC

Entrée 1€

Pour les exposants, contacter Cathy

Labat au 08.75.25.71.38

amicale.irvillac@orange.fr

5€ le mètre linéaire

MARS 2008

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

Office du Tourisme et Points Informations Touristiques

Juillet-août 2008 (2 mois continus)

Missions : Accueil et information du public, renseignements téléphoniques, gestion du courrier et de la documentation touristique.

Profil : Filière Tourisme ou langue étrangère, bonne présentation et sens du contact, maîtrise de l'outil informatique, connaissance du Pays des Rives d'Armorique (Landerneau, Daoulas, Le Faou).

CV et lettre de motivation à Chloé TRAON - Office du tourisme de Landerneau-Daoulas - Pont de Rohan à landerneau.

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture des déchetteries de Daoulas et de Saint Eloi :

Jusqu'au 31 Octobre du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Tél Daoulas : 02.98.25.92.60 - Tél Saint Eloi : 02.98.85.19.50



L'EAU DU ROBINET ET LES METAUX : Plomb, Cuivre et Nickel

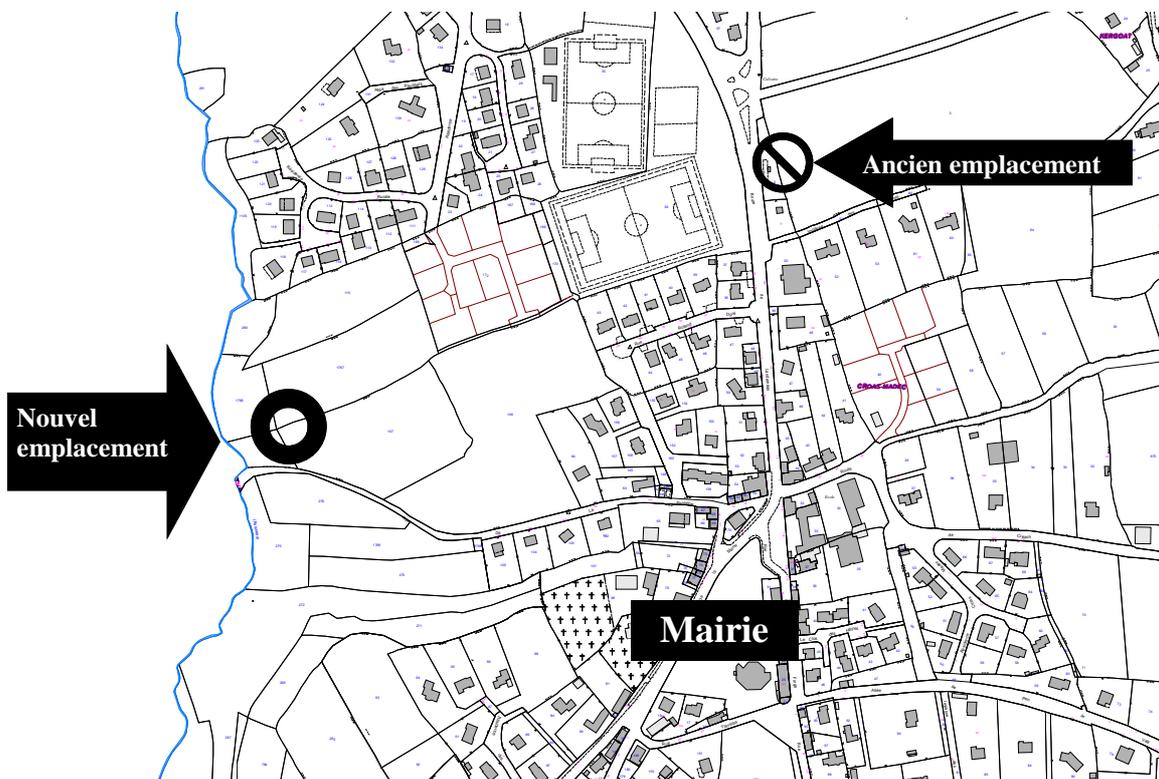


La qualité de l'eau du robinet est surveillée par le responsable de la distribution d'eau et contrôlée par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS). La présence de métaux tels que le plomb, le cuivre et le nickel à la sortie des installations de production d'eau est faible voire indécelable.

Les réseaux communaux ne sont pas concernés pour les mises en garde ci-dessous, seules les habitations présentant des canalisations en plomb (utilisées jusqu'aux années cinquante) sont concernées. Les femmes enceintes et enfants en bas âge sont les plus vulnérables face à ses métaux. Pour en éviter la présence, il est conseillé de faire couler l'eau qui aurait stagné dans les canalisations pendant une à deux minutes et d'utiliser de l'eau froide pour la préparation des boissons et aliments.

NOUVELLE AIRE DE DECHETS VERTS

Nous vous informons que l'aire de déchets verts de La Croix (à proximité de l'aire de recyclage : verre, papier, plastique) ne sera bientôt plus utilisable, la nouvelle aire se situera à côté de la station d'Épuration (rue de la Fontaine). Son ouverture est prochaine et coïncidera à la fermeture de l'actuelle par un grillage.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU FINISTERE

Depuis le 1^{er} août 2007, les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre –ONAC-, établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Défense sont chargés d'instruire les demandes d'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC.

Cette allocation différentielle s'ajoute à l'ensemble des ressources, de quelque nature que ce soit, de façon à assurer un revenu de **681 euros** mensuels.

Pour bénéficier de cette allocation, il faut déposer une demande (au moyen d'un imprimé disponible au service départemental de l'ONAC) et remplir les **4 conditions suivantes** :

-0 être veuf(ve) d'un pensionné(e) militaire d'invalidité, d'un(e) titulaire de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la nation pour des services accomplis au cours d'opérations de guerre (Première et Seconde Guerre mondiale, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, combats du Maroc et de Tunisie), d'opérations de sécurité hors métropole (missions extérieures) ou pouvoir se prévaloir d'un titre ou d'une qualité en rapport avec l'un des conflits susmentionnés,

-1 être âgé(e) au minimum de 60 ans au moment de la demande,

-2 justifier de ressources mensuelles inférieures à 681 €,

-3 résider de façon régulière et continue dans le département où la demande est déposée

Le service départemental de Finistère de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre,

Adresse : **13, rue de la Palestine – 29000 Quimper**

N° de tel : **02 98 55 45 74**

Heures d'ouverture : 9h – 12h et 13h30 – 16h30

se tient à votre disposition pour tous renseignements ou informations.

INFORMATIONS



VIDE-GRENIER DE LOPERHET

Dimanche 9 Mars 2008

dans l'enceinte de la salle omnisports de Loperhet



10^{ème} vide-grenier de Loperhet, organisé par l'Amicale Laique et les Parents d'Elèves Elus.

Cette manifestation conviviale et sympathique est ouverte à tous

Amicale Laique de Loperhet - 18 rue St-Léonard - 29470 Loperhet

Renseignements sur <http://al.loperhet.free.fr>

INFORMATIONS

LA TAXE DE SEJOUR

Par sa délibération du 13/10/2004 la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a instauré la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2005, au régime réel. Cet impôt est prélevé par les logeurs, pour le compte de la CCPLD auprès des touristes passant une nuit au moins sur le territoire.

Période de perception : du 1er avril au 31 octobre.

Cette contribution du touriste est intégralement consacrée au développement touristique : actions de promotion...

Les obligations des logeurs :

Le logeur a obligation **d'afficher les tarifs et de les faire figurer sur la facture** remise au client, distinctement de ses propres prestations (Article R2333-46 du CGCT)

Le logeur a obligation de **percevoir la taxe de séjour** (Article R2333-37 du CGCT)

Le logeur a obligation de **tenir un état désigné par le terme « registre des logeurs »** précisant obligatoirement : le nombre de personnes, le nombre de nuits du séjour, le montant de la taxe perçue, les motifs d'exonération ou de réduction.

La saisie d'éléments relatifs à l'état civil n'est pas obligatoire (Article R2333-50 du CGCT).

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de Communes (service tourisme) au 02 98 21 37 67.

SSIAD



En ce début d'année, 2 amis se rencontrent dans le canton de Daoulas. L'un d'eux en profite pour questionner l'autre sur ces petites voitures blanches qui circulent sur le canton.

Bonjour sais-tu à qui appartient ces petites voitures blanches ?

Ce sont les voitures de l'équipe du SSIAD.

Du SSIAD ?

Oui le Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Le service de soins infirmiers à domicile ?

C'est un service d'aide à la personne qui a ouvert ses portes en novembre 2007. L'objectif du SSIAD est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans. Il permet aussi d'éviter ou de diminuer la durée d'une hospitalisation.

Qui travaille dans ce service ?

Il y a l'infirmière coordinatrice, les aides soignantes qui effectuent les soins d'hygiène, et le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux pour les soins techniques.

C'est différent de l'aide à domicile ?

Oui l'équipe du SSIAD effectue les soins pour le maintien à domicile des personnes âgées, tandis que l'aide à domicile accompagne les personnes âgées dans les activités de la vie courante. En fait, elle se complètent.

Comment pouvons-nous bénéficier de ce service ?

L'admission se fait sur prescription médicale.

Combien coûte l'intervention de ce service ?

Le forfait journalier est pris en charge à 100 % par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Sur quelle commune le SSIAD intervient-il ?

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient sur les communes de Daoulas, Logonna-Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Hanvec, St Eloy, Irvillac, Saint-Urbain et Loperhet.

Et peut-il intervenir tous les jours ?

Oui l'équipe assure les soins tous les jours du lundi au dimanche et même les jours fériés.

Comment je peux obtenir des informations ?

Tu peux contacter l'infirmière coordinatrice au 02 98 25 98 78, le CCAS de Daoulas au 02 98 25 84 23 ou en parler à ton médecin traitant.

GRANDE BRADERIE A LA VESTI-BOUTIQUE

La Croix Rouge Française, Délégation Locale de Landerneau organise dans ses locaux situés allée des haras, une grande braderie (5€ lesac de 30 L - sac à prévoir). La vestiboutique sera ouverte le samedi 15 mars prochain de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. De nombreux vêtements pour les plus petits comme les plus grands seront proposés, ainsi que de nombreux vêtements de sport.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Croix Rouge Française à Landerneau au 02 98 85 01 10 ou par mail dl.landerneau@croix-rouge.fr.



INFORMATIONS

CHASSE AUX ŒUFS DU SECOURS POPULAIRE



Le 24 mars de 14h à 17h30
le Secours populaire organise une chasse aux œufs
dans l'espace de loisirs du Fogot à Loperhet.



La manifestation est organisée au profit des actions que mène le comité de Daoulas.
La recherche des œufs, la pause goûter, la promenade dans un cadre sympathique et sécurisé feront de cette demi-journée un moment de plaisir et de détente pour les enfants et leurs parents. Des musiciens animeront l'après midi ;
La participation de 2€50 donne droit à ramasser 2 œufs. Tous les participants ayant trouvé des œufs se verront offrir soit un lot soit un sachet de chocolat.

Secours Populaire de Daoulas, 3 bis route de la gare Daoulas, 02 98 25 92 20

PERMANENCE D'AIDE ADMINISTRATIVE AUX PARTICULIERS

En complément à ses activités traditionnelles (aide alimentaire et financière, collecte et vente de vêtements, etc...), le Comité landernéen du Secours populaire français assure désormais une

**permanence d'aide administrative aux particuliers
ouverte à tous, chaque vendredi de 13h30 à 17 h,
dans ses locaux de la ZA de Saint Ernel à Landerneau.**

Objet de cette permanence : aider bénévolement les particuliers à faire face aux difficultés de la vie quotidienne, qu'elles soient d'ordre purement administratif (accomplissement de formalités, rédaction de courriers), ou qu'elles présentent un caractère juridique, fiscal, social ou humain.
Pour toute information complémentaire, appeler le 02 98 21 34 77.

EXPOSITION ETE 2008 : Landerneau fête vos jeux

*Loisirs et réjouissances populaires des origines à 1950.
(carnavals, fêtes nautiques, fête du cheval, le cinéma, le Family, les groupes de musique...)*

Le service du Patrimoine Historique de Landerneau, organisateur de cette exposition, recherche :

- des documents (photos ; programmes ; affiches et objets)
- des témoignages oraux (souvenirs, anecdotes) sur ces événements auxquels vous avez pu participer.

Si vous avez des souvenirs qui vous reviennent ou des documents stockés dans votre grenier, et que vous êtes intéressés, merci de nous contacter au Service du Patrimoine Historique - Médiathèque de Landerneau au 02 98 85 76 00.

Saint Urbain



Salle Ty Kreisker

Repas Crêpes

Samedi 1er mars

A partir de 19H



Crêpes à emporter... Café-crêpes...

Toute l'après-midi

Soirée organisée au profit de l'association :
« Solidarité Enfants du Monde »

Informations :

☎ 02 98 25 00 27

☎ 02 98 81 74 42

